

ACTIVITÉS LIBRES SUR GLACE

Activités libres récréatives pour favoriser la participation de tous!

Adresse

Complexe sportif multifonctionnel
230, route de Fossambault
418 878-5473 poste 5800

Tarification HOCKEY LIBRE

- Accès gratuit aux résidents VSAD
- Accès aux non-résidents : 8 \$ + taxes (forfaits disponibles)
- Réservation en ligne obligatoire pour tous
[VSAD.ca/inscriptions](https://vsad.ca/inscriptions)
- Résidents : 3 jours à l'avance
- Non-résidents : 1 jour à l'avance

Résidents de L'Ancienne-Lorette

En vertu d'une entente avec la Ville de L'Ancienne-Lorette, les citoyens de cette municipalité sont considérés comme résidents.

PATINOIRES EXTÉRIEURES

Consulter les conditions de glace ici:



Réglementation complète à:
[VSAD.ca](https://vsad.ca)



»»»»» SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER

 LES AUGUSTINOIS ACTIFS
 @AUGUSTINOISACTIFS

VSAD.ca



TYPE D'ACTIVITÉ

PATINAGE LIBRE (Max. 70 participants)

- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés par une personne responsable de 15 ans et plus.
- Le port du casque est fortement recommandé pour les enfants de 10 ans et moins et pour les débutants.
- Fauteuils roulants et poussettes autorisés sous conditions.
- Aides de patinage disponibles.

PATINAGE ARTISTIQUE LIBRE (Max. 12 participants)

- Débutants : 18 ans et plus
- Intermédiaire et avancé : 12 ans et plus
- Maximum de 12 personnes sur la glace.
- Les entraînements dirigés individuels sont permis, sous réserve d'une couverture d'assurances valide.

HOCKEY LIBRE DÉBUTANT 12 ANS ET + (Max. 25 participants)

- Activité pour les 12 ans et plus.
- Aucun participant ne peut être sur la glace sans patins.
- Le jeu doit rester récréatif.
- Aucun entraînement dirigé.
- Réservation obligatoire

HOCKEY LIBRE INITIÉ 16 ANS ET + (Max. 25 participants)

- Activité pour les 16 ans et plus.
- Mêmes règlements que pour le hockey débutant
- Jeu récréatif obligatoire.
- Aucun entraînement dirigé.
- Réservation obligatoire

HOCKEY LIBRE PETITES FAMILLES (Max. 25 participants)

- Réservé aux enfants de 11 ans et moins accompagnés d'un parent sur la glace.
- Les grands frères et grandes sœurs peuvent participer si le respect des plus jeunes est assuré.
- Le parent doit être présent sur la glace.
- Aucun participant ne peut être sur la glace sans patins.
- L'activité doit rester récréative.
- Aucun entraînement dirigé.
- Réservation obligatoire

Horaire du 28 avril au 4 mai

Jour	Heure	Activité	Note
Lundi	11 h 30 à 12 h 30	Patinage libre	
Mercredi	11 h 30 à 12 h 30	Patinage libre	
Vendredi	11 h 30 à 12 h 30	Patinage libre	
Samedi			
Dimanche			

Version : 25 avril 2025